

## La CGT Pénitentiaire vous souhaite tous ses vœux pour 2019 !!!

Les fêtes de fin d'année passées, nous espérons que toutes et tous ont pu en profiter un maximum pour recharger les batteries qui ont été fortement sollicitées en 2018.

La CGT Pénitentiaire présente à l'ensemble des personnels pénitentiaires, de tous corps et de tous grades, une bonne et heureuse année 2019. Qu'elle soit porteuse d'espoirs, de tous les combats et de toutes les améliorations nécessaires à une meilleure qualité de vie pour nous tous.

**Cette nouvelle année n'échappant pas à la règle, il est de coutume pour nos chers dirigeants, qu'ils soient Président de la République, Ministre de la Justice ou Directeur de l'Administration Pénitentiaire, d'entonner la chansonnette habituelle, rappelant à chacun d'entre nous, toute l'attention qu'ils nous portent. Cependant, les années passent et toutes les promesses du début d'année s'effacent à vitesse "grand V".**

D'ailleurs, pour les fonctionnaires, l'année 2019 débutera avec, une fois de plus, le gel du point d'indice. Cela impactera encore le pouvoir d'achat des fonctionnaires. De plus, les réformes prévues et évoquées lors de l'allocution du Président de la République, notamment sur les retraites et la fonction publique, nous démontrent bien que l'avenir voulu par le Chef de l'État pour les fonctionnaires ne s'annonce pas radieux.

Dans l'Administration Pénitentiaire, 2018 avait débuté tambour battant, avec la mobilisation de janvier, dénonçant avec force, les difficultés rencontrées au quotidien par le personnel dans l'exercice de leurs missions. **Hélas, le relevé de conclusion signé entre le Ministère et l'UFAP n'aura aucunement été à la hauteur des attentes du personnel. Cela aura créé un sentiment d'injustice en lieu et place d'une demande forte de la part des personnels : LA RECONNAISSANCE ! Mais rien n'est perdu.**

### **2019 doit donc être l'année du changement pour le personnel pénitentiaire !**

Il nous paraît donc incontournable de remettre très rapidement au débat les nombreuses revendications évoquées lors de la mobilisation de janvier dernier et laissées encore à ce jour sans réponse, avec comme revendication phare : **l'obtention de la catégorie B pour l'ensemble des personnels du corps d'encadrement et d'application portée depuis 2002 par la CGT Pénitentiaire et la fusion des grades de surveillant/brigadier et de 1er surveillant/major.**

Le Ministère, comme l'Administration Pénitentiaire, doit enfin prendre toute la mesure des revendications statutaires, indicières et indemnitaires évoquées par la CGT Pénitentiaire, comme par la grande majorité des syndicats représentatifs.

### **En 2019, les personnels pénitentiaires n'accepteront plus d'être les grands oubliés !**

La CGT Pénitentiaire continuera à se battre et à être au plus près des personnels. D'ailleurs, la CGT Pénitentiaire rencontrera la Ministre le 10 janvier prochain et portera les aspirations et légitimes revendications des personnels du terrain.

Montreuil, le 2 janvier 2019